

## Secteur Sud : Vaux le Pénil, Lisière Agri-urbaine et Tertres boisés



- + Patrimoine agricole implanté au coeur du plateau
- + Activité maraîchère autour du domaine de Peterhof
- + Tertres ponctuant le plateau agricole
- + Lisière fraîche des boisements : ZNIEFF

---

- Lisière péri-urbaine avec la ZAE et la zone pavillonnaire

---

- > Développement de circuits courts en lien avec l'aire urbaine
- > Diversification agricole
- > Mise en place d'un corridor écologique entre le front urbain et le plateau agricole
- > Développement des mobilités douces entre les zones habitées, les bois et le plateau agricole
- > Mise en valeur des sites naturels
- > Intégration paysagère des fermes et hangars agricoles

Plateau agricole ponctué de fermes et de tertres



Lisière agricole et industrielle



Corps de ferme

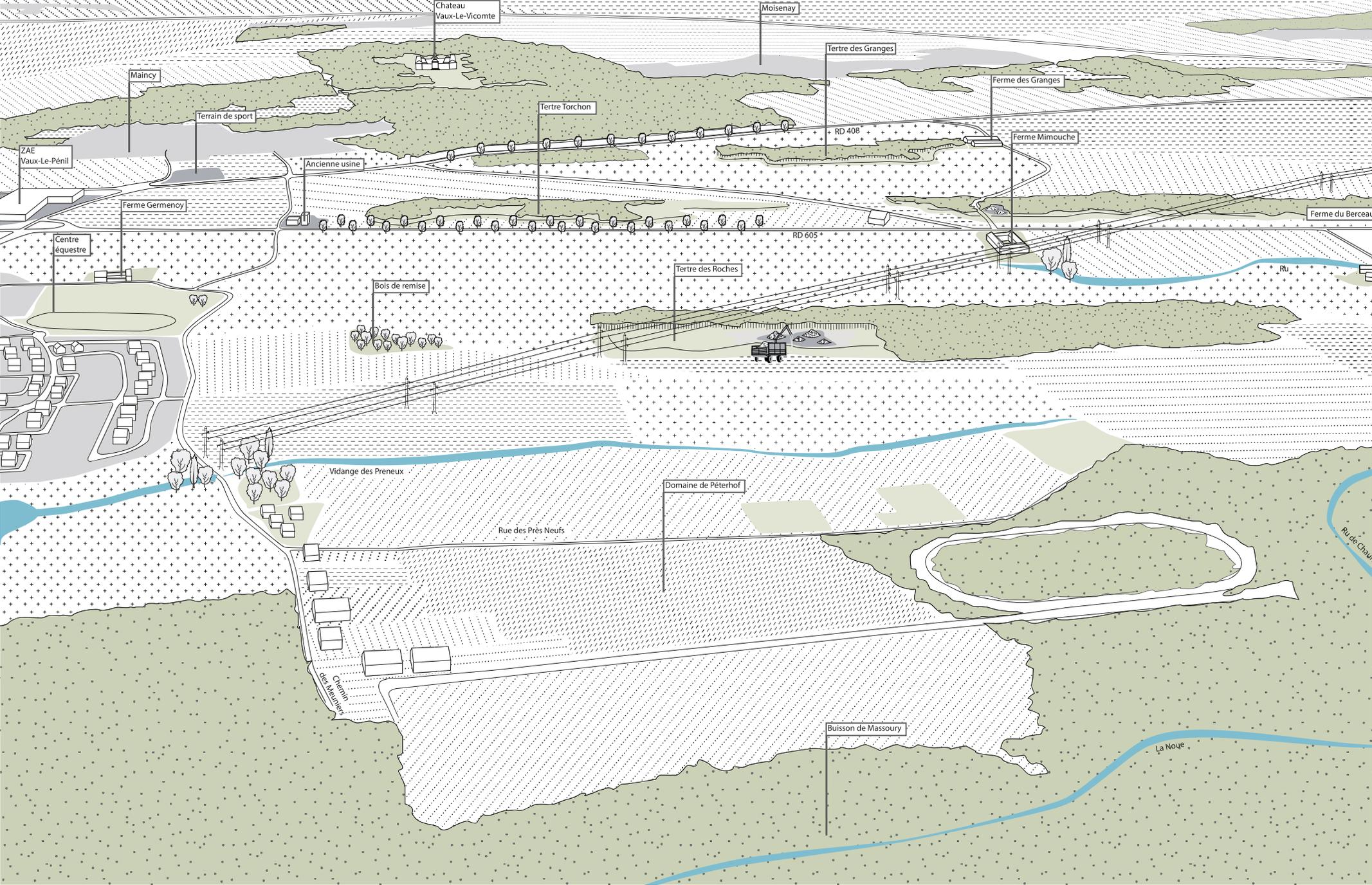


Point de vue depuis les tertres

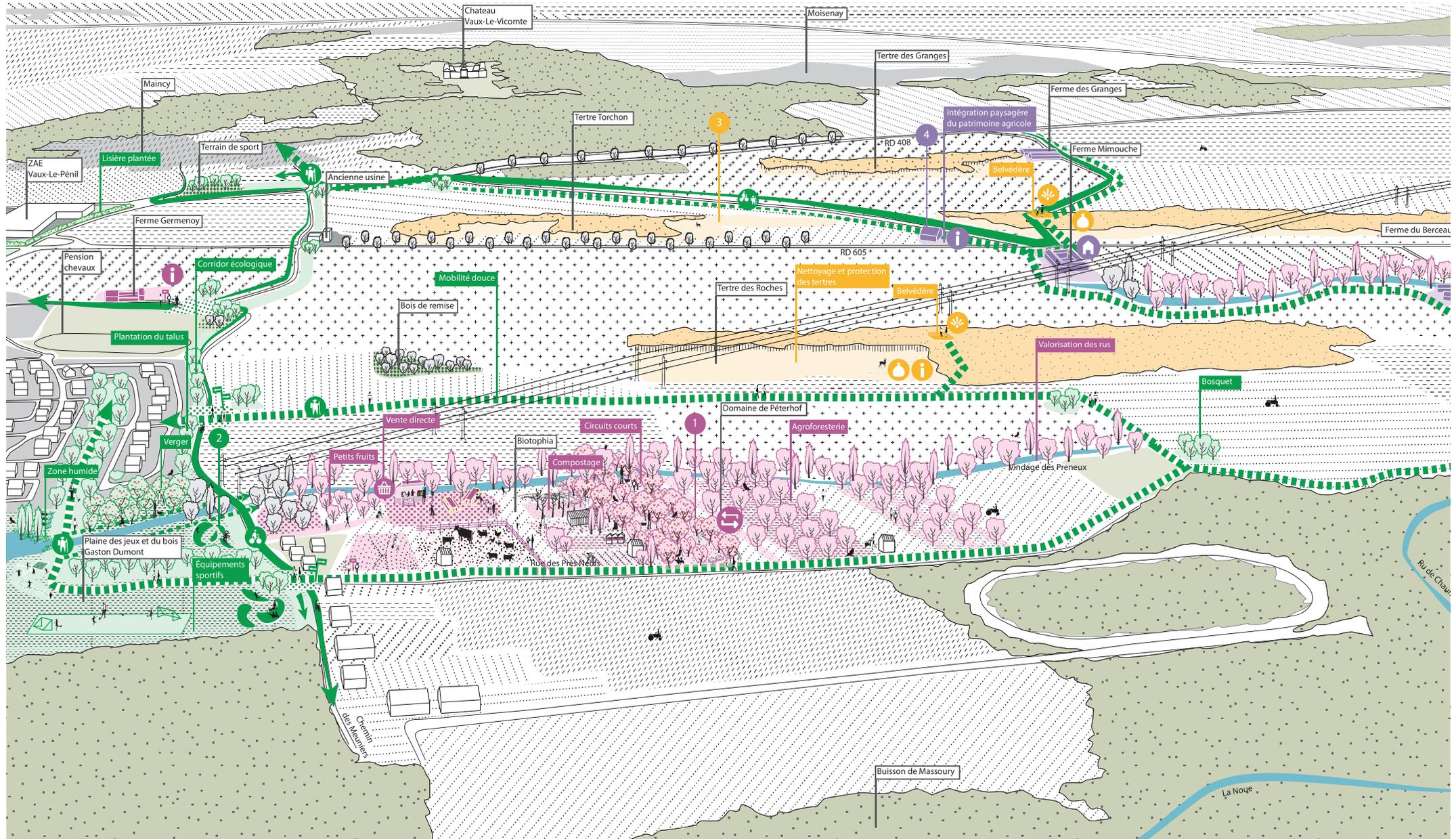
Secteur Sud : Vaux le Pénil, Lisière Agri-urbaine et Tertres boisés



# Secteur Sud : Vaux le Pénil, Lisière Agri-urbaine et Tertres boisés



# Secteur Sud : Vaux le Pénil, Lisière Agri-urbaine et Tertres boisés



## 1/ Développement de circuits courts et diversification agricole

-  1.1/ Secteur de Peterhof - propriété communale sous bail confié à Biotopha : cultures de proximité alternatives à vocation sociale et d'usage
-  1.2/ Secteur de Peterhof - espaces marchands en partie sud : maintien d'une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement
-  1.3/ Valorisation de la ferme de Germenoy : accès, signalétique, gestion des abords

## 2/ Lisière périurbaine et agricole

-  2.1/ Aménagement de la Plaine des jeux et du Bois Gaston Dumont
-  2.2/ Mise en place d'un corridor écologique entre le front urbain et le plateau agricole
-  2.3/ Développement des mobilités douces entre les zones pavillonnaires, les zones d'activités, les bois et le plateau agricole

## 3/ Sites naturels au coeur du plateau agricole

-  3.1/ Mise en place d'outils de protection des tertres (ENS, ORE, etc.)
-  3.2/ Aménagement de belvédères sur les points hauts des tertres, si maîtrise foncière publique
-  3.3/ Nettoyage des abords des sites d'exploitation

## 4/ Fermes agricoles au coeur du plateau

-  4.1/ Intégration paysagère des fermes et hangars agricoles au coeur du plateau avec plantation de motifs paysagers (arbres fruitiers, etc.), diversification d'usages, valorisation des rus
-  4.2/ Ouverture ponctuelle des exploitations